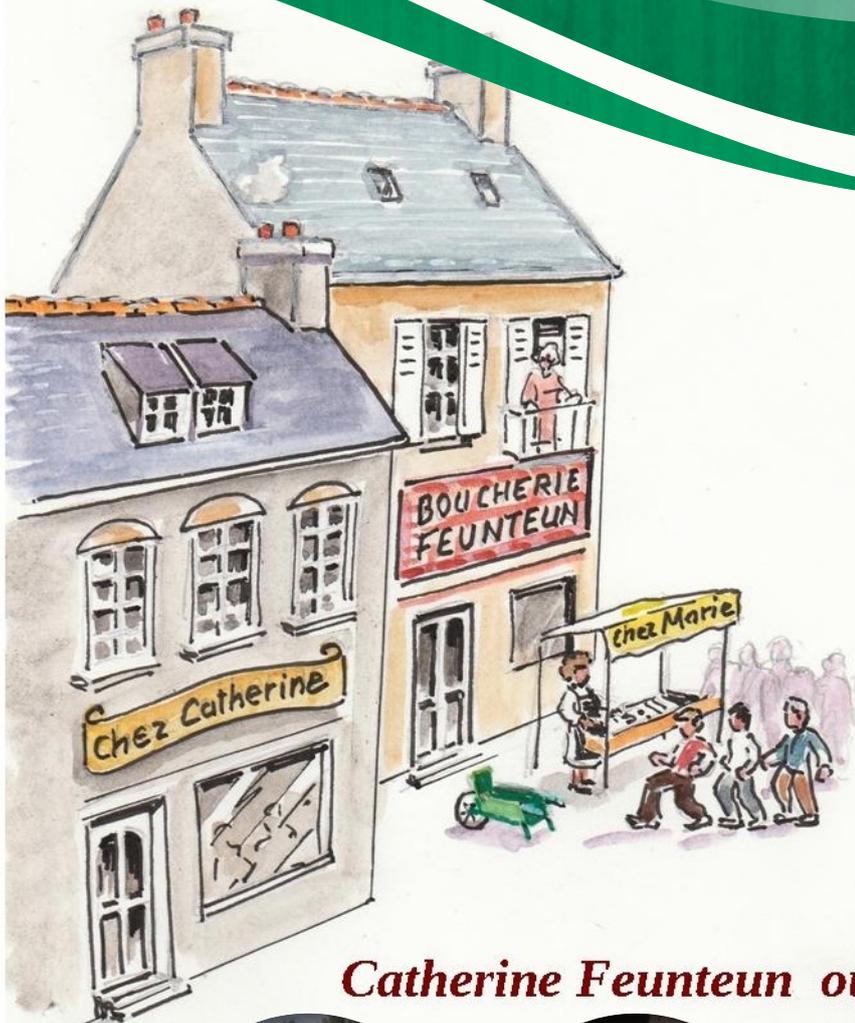




KORN-BOUD

Istor - Sevenadur

REVUE HISTORIQUE ET CULTURELLE
DE LA RÉGION DE PLABENNEC



Catherine Feunteun ou le « resto du cœur »



P 4 et 5

Plouvien,
commune
littorale



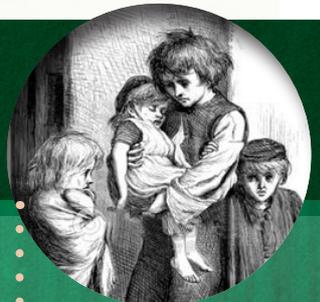
P 12 à 15

Catherine
Feunteun, ou
le « resto du cœur » à Plabennec



P 16 et 17

Le moulin
du Pont



P 18 et 19

La misère
à Plabennec
au XIX^e siècle

HISTOIRE LOCALE

ISTOR AR VRO

1922 – 2022 : LA BOULANGERIE DE PLOUVIEN

à 100 ans

Par Louis Le Roux – collectage auprès de Jacqueline Bothorel

C'est en 1922, il y a tout juste 100 ans, que Madame Bothorel, veuve de Louis Bothorel, boulanger à Plabennec, poussa son fils aîné Jean, né en 1899, à aller s'installer comme boulanger à Plouvien, tandis qu'elle gardait auprès d'elle son second fils Joseph (père de Jean, lui aussi boulanger, que de nombreux Plabennecoïses ont connu).

Jusqu'alors, à Plouvien, il n'y avait pas de boulangerie. Un bon nombre de fermes avaient un fournil (*ti-fourn*), utilisé éventuellement aussi par les voisins ; de même au bourg les fournils privés pouvaient servir à plusieurs personnes. La plupart des fournils privés ont cessé de fonctionner avant la guerre 1939-45 (mais ils ont été réutilisés pendant la guerre). Dans les années 1950, certains étaient encore allumés une fois par an, aux Gras, pour cuire des *pasté chou* ; on profitait de la chaleur du four pour chauffer le soir



de grands plats de far de froment (*fars gwiniz*) et des plats de pommes de terre au lard. L'une des dernières fermes, sinon la dernière, à cuire son pain toutes les semaines était la ferme Galliou à Keruzoc, jusque dans les années 1970.

Une seconde boulangerie s'est installée à Plouvien en 1931, face à l'école Sainte-Bernadette : Jean Brélivet, après avoir été ouvrier à la boulangerie Lavanant à Plabennec, est venu créer son propre fournil avec sa femme Marie Lavanant du moulin du Pont (les mariages internes au milieu meuniers-boulangers étaient courants). La boulangerie Brélivet a fonctionné jusqu'en 1961, suivie pendant 4 ans par la boulangerie Bideau.

Jean Bothorel avait construit son four dans la pièce actuellement attenante à la boutique Lelling, à droite (ou plutôt fait construire, car il n'était guère bricoleur et faisait



appel au menuisier Arsène Le Jeune pour planter la moindre pointe) ; il chauffait ce four au bois fourni par des paysans de la commune jusqu'en 1939 où il fit installer un four au fuel. Son premier ouvrier fut Tanguy Lavanant. Il se fournissait en farine dans divers moulins de la commune (Keriber, Garéna, moulin du Vern à Loc-Brévalaire, moulin d'Avoine...). C'est au moulin d'Avoine qu'il fit la connaissance d'Augustine Floc'h, qu'il épousa en 1923. De cette union naquirent Louis (1925), Michèle (1926), Pierrot (1928), Rose, Jo (1933) et Jeannot (1940).

Les livraisons de pain dans les fermes se faisaient au début en charrette, c'est Augustine qui s'en chargeait. Très vite, Jean acheta une voiture, une des premières à Plouvien ; mais il n'aimait pas conduire et laissait la plupart du temps le volant à Augustine. Le pain était distribué à la campagne deux fois par semaine, jusqu'aux années 1990 ; la boulangerie Brélivet faisait de même. Les clients non paysans payaient en monnaie, le prix était fixé par le syndicat des boulangers. Mais ceux qui cultivaient du blé avaient un autre système : ils portaient leur blé après la moisson au moulin de leur choix (l'unité de poids était la culasse - 100 kg -) ; le meunier leur donnait en contrepartie un bon de farine (*boñiou bleud*), après avoir retenu sa part ; les paysans échangeaient chez les boulangers ce bon contre des bons de pain (*boñiou bara*) qu'ils conservaient précieusement chez eux ; avec ces bons, ils achetaient du pain à la boulangerie ou lors des tournées du boulanger à la campagne (pain rond de 6 livres - *eun dorz vara c'hwec'h lur* - ou de 3 livres, miches - *bara mouchenn* - ...). On n'oubliait jamais de demander le « poids » (*ar pouez*), complément pour obtenir le poids indiqué sur le bon (le pain pesait généralement un peu moins que sa valeur nominale). Cette sorte de monnaie locale était largement utilisée en 1965 ; très vite, en trois ou quatre ans, elle a complètement disparu. Le pain frais était apprécié de tous, mais particulièrement des enfants qui ne pouvaient s'empêcher de chiper de nombreuses miettes par la baisure (*ar boulc'h*), cette marque faite sur le pain par deux tourtes se touchant dans le four, ce qui entraînait évidemment une réprimande des parents (« *piou zo bet o pisat ar bara adarre ?* », « qui a encore « bouloté » le pain ? »). Le pain était sacré, il était rangé sur une étagère au-dessus de la table, et avant de l'entamer le grand-père ou le père ne manquaient pas d'y faire le signe de la croix avec le couteau ; de même il était interdit de poser le pain à l'envers, c'était appeler le diable nous disait-on (*gervel an diaoul*).

Le décès du maire François-Marie Keramprant en fin 1956 provoqua des élections partielles serrées qui virent Jean Bothorel accéder au poste de maire en février 1957 (sa liste avait obtenu 9 voix contre 8 à celle du commandant Jollé). A l'élection suivante de 1959 sa liste rafla tous les sièges de conseillers. Il fut à la tête de la commune durant un peu plus de deux mandats, et se retira en 1971. Il est décédé en 1974.



En 1963 il avait cessé son activité, laquelle fut reprise par son fils Jo. Celui-ci, qui avait épousé Jacqueline Balcon en 1965, modernisa l'entreprise en construisant en 1966 un four à fuel à 4 étages, puis en 1969 un four-tunnel industriel fonctionnant en continu. Dans les années 1970, la production a été importante, fournissant de nombreux points de vente dans la région. Près d'une cinquantaine d'ouvriers y travaillaient. L'énergie et le dynamisme de Jo ont aussi trouvé à s'employer dans l'organisation des fêtes du Raden de 1965 à 1974 sur le site actuel de la SILL (sauf les deux dernières années), fêtes qui ont drainé des milliers de personnes venues applaudir des vedettes du showbiz de notoriété nationale. Jo fut, toutes ces années, le patron, le président du comité d'organisation. Le foot, une de ses passions, profita des bénéfices de ces fêtes en permettant à l'ASP de se développer et de monter jusqu'en DSR, un niveau très honorable pour la taille de la commune ; le stade porte actuellement son nom.

Au décès de Jo en 1979, Jacqueline a continué l'entreprise, jusqu'en 1990, où la partie fabrication a été vendue à des investisseurs, tandis qu'elle conservait la partie vente. En 1997 toute l'affaire a été reprise par deux frères Floc'h du Moulin du Buis à Guilers, puis par Didier Lelling, l'actuel boulanger

PLOUVIEN, COMMUNE LITTORALE

Jean-Jacques Appéré – Maurice Roudaut



Cadastre-Tariec en 1830

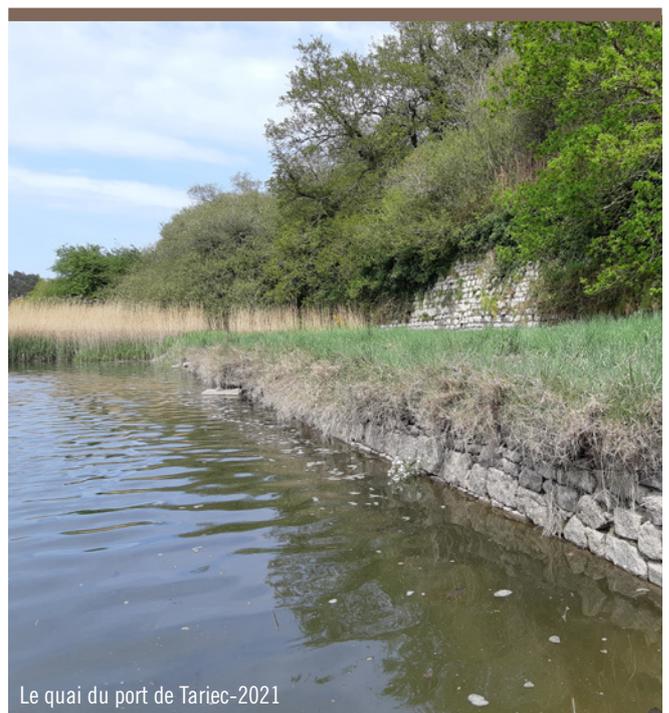
La commune de Plouvien a perdu, volontairement, son statut de commune littorale en 2015 en cédant à la commune de Tréglonou une partie de son territoire côtier de Tariec. La cale en pierre du petit port de Tariec existe toujours sur la rive droite, mais nul bateau n'y a accosté depuis longtemps. Dans le cadastre 1830, par contre, on voit bien un quai côté Tréglonou sur la rive gauche, et un alignement de bâtiments qui pouvaient être des entrepôts. Situé sur un des affluents de l'Aber Benoît, il était utilisé pour le déchargement de maërl, sable, goémon, bois, à une époque où les chemins étaient souvent impraticables. Sur le cadastre de 1830, les routes actuelles n'existent pas. Un chemin permettait de venir de Bourg-Blanc par le Créo, de traverser le pont à Tariec et de remonter sur l'autre versant à Plouvien par Pra-deugan ou à Lannilis par Le Chatel. Le transport fluvial était alors le plus facile. Au nord, Plouvien était également en bordure de l'Aber Wrac'h au niveau du Diouris. Bien que ces deux accès à la mer pour

la commune se situent à la limite de la remontée de la marée, nous avons retrouvé quelques traces de l'activité maritime dans le secteur. Une gwerz raconte le naufrage tragique, dans l'Aber-Wrac'h en 1762, d'une barge partie du Diouris avec un chargement de bois pour le fort Cézon. Une recherche aux archives des affaires maritimes nous a permis de découvrir également que 100 ans plus tard, en 1862, le plus gros bateau du pays des Abers était basé à Plouvien, probablement à Tariec.

Quand Plouvien avait le plus gros bateau de la côte des abers !

Plouvien, commune littorale avec son port de Tariec, a eu au 19^e siècle le plus gros bateau du pays des abers, comme en témoignent les chiffres de l'armement de l'année 1862, quartier de Brest, sous-quartier de l'Aber-Wrac'h :

Plouguerneau 126 bateaux, Landéda 50 bateaux, Tréglonou 8, Guisseny 2, Plouguin 2, St Pabu 39, Lannilis 11 et enfin Plouvien 1 bateau.



Le quai du port de Tariec-2021

Ce bateau de 3,98 tonneaux, c'est « *la Joséphine* » construite à Port Malo (Lilia) en 1851 : *Equipage* : Floc'h Yves, fils de Jaoua, né le 17 Pluviose an 13 à Plouvien, patron. Le Guen Francois Marie né le 25 Juin 1834 à Plouguin, novice.

Ce bateau est armé au « bornage », c'est à dire au petit cabotage, donc au transport de marchandises et pas à la pêche. La moyenne des bateaux du secteur étant ap-

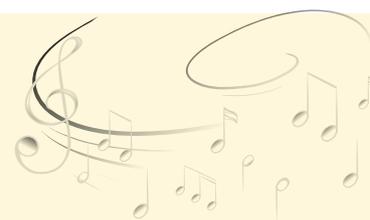
proximativement de 1,8 tonneaux, l'unique bateau de Plouvien en faisait le double et était donc probablement le plus imposant. Treize ans après, en 1875, on relève aussi « *Le Ragiote* » de 7,22 tonneaux, donc encore plus important, et appartenant également à Yves Floc'h. *Equipage* : Floc'h Yves, patron, fils de Jaoua et Marie Anne Jaouen. Bellec Joseph né à Treglonou le 19 Mai 1815 Floc'h Joseph, né le 23 Juin 1851 à Plouvien, matelot.

Gwerz des seize hommes noyés entre Le Diouris et la baie des Anges

Une Gwerz est un chant en breton qui raconte une histoire, un événement, une épopée qui a touché une communauté, comme par exemple celle du VIIème siècle sur la peste d'Elliant. Elles se sont transmises au fil des siècles de façon orale. Les Gwerziou les plus connues ont été rassemblées dans le Barzaz Breiz par De La Villemarqué. Certaines sont devenues célèbres aujourd'hui grâce à Denez Prigent, par exemple. Elles sont le plus souvent tristes ou tragiques comme celle de Landéda ci-jointe.

Gwerz ar c'hwezek den beuzet

*Darvoud enn em gavet e parez Landéda
an 10 a viz c'hwevrer 1762*



I
C'hwezek oant eat, enn eur vagad
D'ann Diouriz da gerc'hat koat
Da Droumplou 'r Roue da ezon ;
O va Doue, pebez eston

II
Pa zistrojent ann abardaez
Ar mor enn Aber oa diez.
Ho bag karget a reaz ann dour
Enn doa siouaz ! izoum sikour

III
Eun den mad euz a Blougerne
Deuz ribl ar mor dezo 'grie.
Lakit o pag e Kamelet
Da c'hortoz ann deiz da zonet

IV
Ar re-ze a grie hag a gane :
« Ne ma ket amañ potred
Plougerne
Ma vijent bet barz er vag-man,
Pell a ioa zedont o krenañ »

V
Div-heur a veac'h goude-ze
Edont er varn dirag Doue,
Etre ann Elez a Kamelet,
O devez o buhez kollet

VI
Eur manac'h a gouent ann Elez
A ioa ho pourmen enn he verjez,
Klevet 'ra 'n irvoud hag ar c'hri
Hag e teu var ann aod d'o absolvi.

VII
Antronoz o c'horfou a zo kavet
E bord ann aod int archedet.
Ac'hano 'c'haser d'ann iliz.
Leveromp evito De profundis

VIII
E Landeda 'n eb a vije,
Kriz vije ar galoun n'a welje,
O velet c'hwezek den beuzet
O vont asamblez d'ar vered

IX
O velet pevarzek intanvez
O kas o friejou d'ar bez
O klevet leoñ ar vinoret
O vont euz ann iliz d'ar vered

X
Breman e zan d'o henvel deoc'h
Pedit 'vit ma vezit e peoc'h ;
Filibert Chapel ar c'habiten,
Ian ann aot a Gerheulgen

XI
Ian an Deun, Goulc'han Guiziou
Frasez Pailler a Gerzalou.
Charlez Therene a Ian Seite
O daou a garter Kervire.

XII
Jakez ar Roz, Loranz Oulc'hen,
Ann Abguillarm, Jakez Vegen,
Ann daou Germoal, Tangui
Gleger
Ar C'heradanet ? Laou ar Pailler.

Complainte des 16 hommes noyés

Naufrage survenu dans la paroisse de Landéda le 10 février 1762

Complainte « recomposée » par Fanch Ar Roz
(François Diserbo : 1854-1932) – Directeur d'école à Plouescat,
à partir d'une version collectée par Jean-Marie de Penguern (1807-1856)

I

Ils étaient partis à seize en une
batelée
Au Diouris prendre (une
cargaison) de bois ⁽¹⁾
Pour les troupes du roi à Cézon ; ⁽²⁾
Mon Dieu, quelle audace !

II

Au retour en fin d'après-midi,
La mer dans l'Aber ⁽³⁾ était
difficile ;
Leur bateau chargé à ras bord
Avait hélas besoin de secours.

III

Un homme aimable de
Plouguerneau
Leur criait de la côte :
- Mettez votre bateau à Cameleut ⁽⁴⁾
En attendant le jour

IV

Ceux là braillaient et chantaient :
- On n'est pas des gars de
Plouguerneau, nous !
S'ils avaient été dans ce bateau-ci,
Il y a belle lurette qu'ils auraient
trempé.

V

Deux heures plus tard à peine,
Ils comparaissaient devant le
tribunal de Dieu.
Entre les Anges ⁽⁵⁾ et Cameleut
Ils ont perdu la vie.



Anse de Kameleut-2021

VI

Un religieux du couvent des
Anges ⁽⁶⁾
Se promenait dans son verger ;
Il entend les plaintes et les appels
Et vient sur la côte leur donner
l'absolution

VII

Leurs corps, le lendemain sont
retrouvés
Et sur la grève on procède à la
mise en bière.
De là on les envoie à l'église.
Pour eux disons De Profundis.

VIII

Quiconque à Landéda se serait
trouvé,
Aurait eu le cœur bien dur s'il
n'eut pleuré
En voyant seize corps de
naufragés
Portés tous ensemble au cimetière.

IX

En voyant quatorze veuves
Conduire leurs époux à la tombe,
En entendant les pleurs des
orphelins
S'en allant de l'église au
cimetière.

X

Je vais à présent vous les nommer :
- Priez pour qu'ils soient en paix.
Philibert Chapel, le capitaine,
Jean Laot de Kerheulguen, ⁽⁷⁾

XI

Jean Le Deun, Goulven Guiziou,
François Pailler, de Kersalou ⁽⁸⁾
Charles Théréne et Jean Seité
Tous deux du quartier de Querviré ⁽⁹⁾

XII

Jacques Le Ros, Laurent Goulhan,
Abguillerm, Jacques Guéguen,
Les deux Kermoal, Tanguy
Cléguer
Queradanet, Guillaume Pallier.

Notes :

(1) **Diouris** : Lieudit situé tout au fond de l'Aber-Wrac'h

(2) **Cézon** : Fort Cézon, situé sur l'île du même nom (br. : Enez Sezoun ou Enez Chejoun)

(3) **Aber** : Aber Wrac'h (br. : Aber Ac'h : estuaire)

(4) **Cameleut** : Pointe située au sud de l'estuaire de l'Aber-Wrac'h (rive gauche), abritant une petite anse de même nom (br. Beg Kameuled).

(5) **Les Anges** : Anse ou Baie des Anges (br. : An Elez)

(6) **Couvent**, ancienne abbaye de Cordeliers, fondée en 1507 par Tanguy du Châtel. Un endroit de la côte porte le nom de Karreg ar Manac'h (Roche aux Moines)

(7), (8), (9) : **Kerheulguen, Kersalou, Querviré** : Lieudits orthographiés comme ils le sont dans le registre paroissial de Landéda où sont consignés les noms des naufragés. A noter que celui de

Charles Théréne ne figure pas dans la liste obituaire, mais qu'en revanche, il y est fait mention d'un homonyme du capitaine (Philibert Chapel) prénommé Jean.

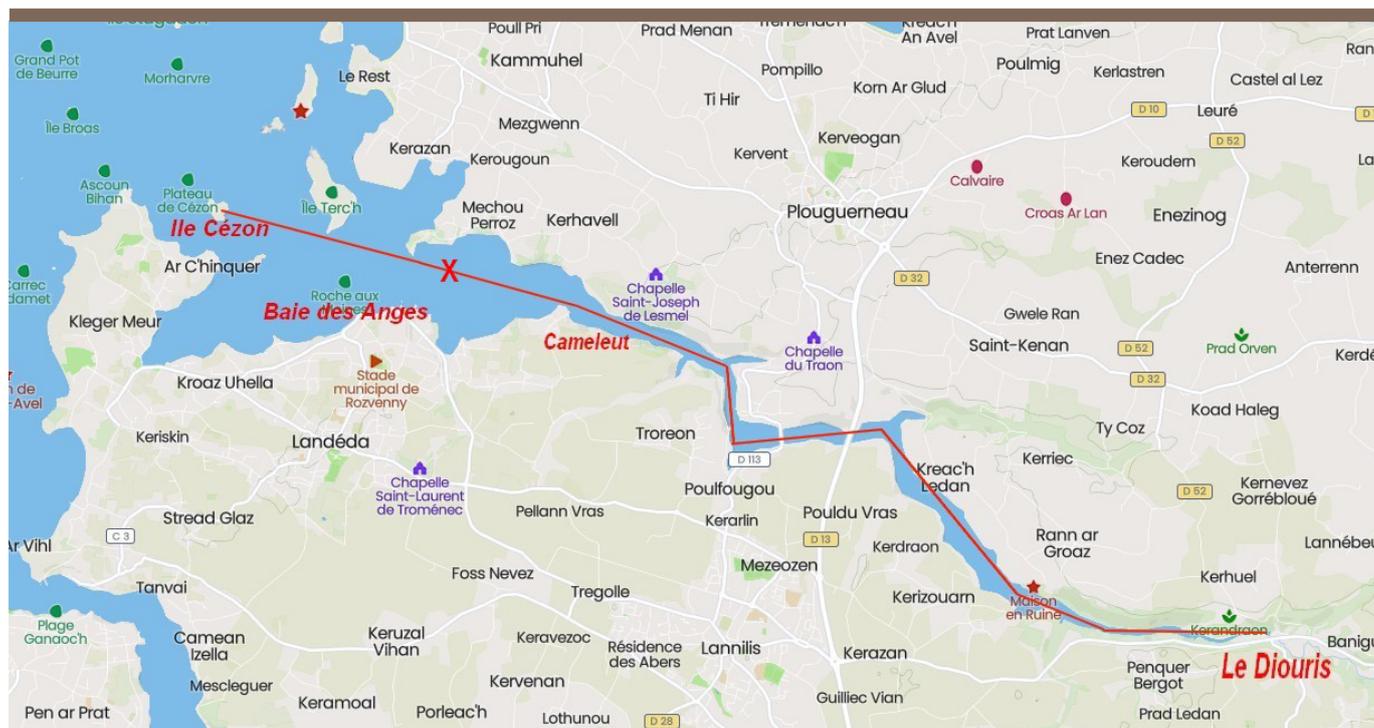
D'après « Cahiers de l'Iroise N°2, 1975 :
« La gwerz des Naufragés de Landéda
par Jakez ar Barz

Quelques éclaircissements sur le déroulement de ce naufrage

Sources : Cahiers de l'Iroise N°86 (1975),
par Jakez ar Barz alias René Georgelin
Association Patrimoine des Abers -
<http://patrimoinedesabers.fr/index.html>

Seize habitants de Landéda avaient été chargés de corvée de bois pour le compte du commandant du fort Cézou construit par Vauban en 1695 dans l'estuaire de l'Aber Wrac'h. Ce bois pouvait servir à chauffer les bâtiments du fort, mais aussi à chauffer à rouge les boulets de canon en cas d'une éventuelle attaque des anglais. Ils remontent jusqu'au Diouris, limite navigable au fond de l'aber, où les bois sont nombreux. Une fois la barque chargée (peut-être un peu trop ?), on peut imaginer qu'avant de redescendre la rivière ils ont consommé dans l'auberge du coin, escale bien fréquentée au retour des marchés de Landivisiau et de Lesneven où

se vendaient avant la Révolution les « petits choux » de Landéda (dits choux de Ploudiner). On peut aussi imaginer ensuite une escale au port de Paluden au retour, où il y avait probablement une auberge comme dans tous les ports. Il y a donc de l'ambiance à bord, et un peu d'inconscience qui les pousse à narguer leurs meilleurs ennemis de Plouguerneau qui les mettent en garde de la côte, face au temps qui se gâte. Jusqu'à Perros et Cameleut la rivière reste relativement étroite et donc abritée des vents et du clapot en cas de coup de vent. Il leur était encore possible de mouiller à l'abri dans l'anse de Cameleut où une vieille frégate de la marine servait de ponton pour des torpilleurs. Ils n'ont pas suivi ce conseil de bon sens et se sont retrouvés exposés au fort clapot après avoir passé Perros. Avant de pouvoir atteindre la baie des Anges la barque a chaviré. Personne ne put leur porter secours, hormis un moine du couvent des Anges qui leur donna... l'absolution.



LES PROPRIÉTAIRES TERRIENS

à plabennec au XIX^e siècle.

Par Fanch Coant

Les plus grands propriétaires, vers 1876.

Il est assez habituel de considérer que beaucoup de nobles aisés, après la Révolution de 1789, ont émigré et ont eu ensuite leurs biens confisqués, comme les Dubeaudiez du manoir du Rest. D'où un grand étonnement quand on découvre la liste des gros propriétaires fonciers, en 1876, parmi lesquels les nobles sont nombreux. Si certains n'ont jamais quitté le pays, d'autres ont été indemnisés au retour de la royauté, après 1815, et ont pu ensuite racheter de nombreuses fermes. En considérant les 21 propriétaires terriens de la commune les plus taxés, donc les plus riches, 15 sont domiciliés hors de la commune, surtout à Brest, Quimper, Saint Pol de Léon ou Rennes... Le premier d'entre eux est **Louis Montjaret de Kerjégu**. Il a de nombreuses fermes (La Motte, Taulé, Kerangoff, Kerarrouan...) et paye 883 francs de contributions, soit autant que les quatre suivants ensemble. Il est maire de St Goazec. Son frère François, lui aussi né à Moncontour, habite Brest et est commerçant. Les deux sont, à un moment de leur vie, conseillers généraux, députés, ou sénateur. Le fils de François, James, lui aussi conseiller général et député, va faire construire le château de Trévarez, puis la préfecture de Quimper. Les deux frères ont une politique de développement du monde agricole, et créent une ferme expérimentale à Trévarez. A Plabennec, ils auraient eu le projet, selon Yves Priser, de créer une ferme-école à Kerangoff. En 1862, s'y installe M. Cudennec, venant de Plouigneau, et formé dans leur école de Trévarez. Celui-ci va sélectionner son bétail et gagner de très nombreuses médailles dans les concours agricoles. Au début du XX^e siècle, une turbine va y être installée pour fournir de l'électricité.

Sur cette liste des grands propriétaires suivent : **(de) Riverieux Emile**, ancien député aussi, qui va décéder dans son château de Tréglonou. Puis les familles **Théphany**, **de Neufchâtel**, **Dubeaudiez**, **de Jacquilot**, **Maillard de la Morandais**, **Bescond du Coatpont**, habitant Brest, **Rodellec du Porzic** de Ploumoguer, **Gicquel des**

Touches, capitaine de frégate (Ile Grise). D'autres nobles ont déjà vendu leurs biens vers 1870 : **Le Borgne de Keruzoret** (Traon Edern), **le Vicomte de Champigny** (Sénanchou, moulin de Pentreff). Ces ventes offrent l'opportunité aux paysans locaux fortunés d'investir dans la terre. Parmi les six paysans propriétaires aisés, les deux plus aisés sur la liste (167 à 182 Francs de contributions) vont marquer l'histoire de Plabennec, en devenant maires les années suivantes. Le premier, **Julien Breton**, de Bot-Fao, est maire depuis 1878, mais a le tort d'être républicain, pro-école publique, ce qui déplaît fort aux prêtres locaux et à la plupart des gros propriétaires nobles, qui eux sont royalistes et fervents défenseurs de l'enseignement catholique. Des pressions vont le faire battre de justesse (le choix du vote est peu discret : il se fait sans isoloir, ni enveloppe !). Ceci va permettre à **Jaoua Fagon**, autre paysan propriétaire, d'être élu en 1884, avec comme adjoint le seul noble qui ait participé à la gestion de la commune, en deux siècles : **De Rodellec du Porzic**. Ce dernier, rapidement écarté de la mairie par les royalistes, va se retrouver quatre ans plus tard dans le camp des républicains.

A Plabennec, les fermes sont de petite surface et vont le rester longtemps. En 1866, le nombre de fermes à Plabennec est de 537. Sur ce nombre, 54 sont tenues par les propriétaires, 345 le sont par des fermiers, employant sur l'ensemble le nombre impressionnant de 704 domestiques. Restent 138 fermes à la taille insuffisante pour nourrir une famille, où le paysan doit se faire embaucher, quand il le peut, comme journalier dans les fermes plus grandes. En approchant de 1900, le personnel employé diminue. En 1955, la situation est peu changée : sur 413 exploitations, un quart font moins de 5 ha, les trois quarts moins de 15 ha, et seules 7 en font plus de 30, avec moins de personnel et plus d'outils modernes.

La main-d'œuvre dans les fermes.

De 1850 à 1900, les fermes importantes de Plabennec emploient une nombreuse main-d'œuvre. Dans la ferme de Kerangoff, en 1856,



Louis Adam a huit domestiques âgés de 14 à 53 ans. Son successeur, Cudennec, en aura 9 (de 23 à 74 ans). A la ferme de La Salle, sont logés cinq domestiques, cinq à Ty-Glaz (le plus jeune a 10 ans). Etant logés sur place, parfois très sommairement dans les annexes, ces employés sont en général célibataires. Lorsqu'ils se marient et prennent logement, ils deviennent journaliers et précaires : une journée de travail permet juste d'acheter 1 kg de pain pour la famille.

Juste avant 1900, Georges Chandora, dans la «ferme-modèle» du Leuhan, où il a installé une fromagerie, n'emploie plus que quatre jeunes de 20 ans. A Gwelet-Kear, Laurent André n'a aussi que quatre employés. Dans la même ferme, en 1913, Jean Riou ne semble plus en avoir, logés à la ferme, mais il embauche à la journée des journaliers et des journalières, pour des travaux ponctuels. Il fait appel à une ou deux personnes pour aider au labour, fauchage, fagotage, fendage de bois, arrachage des panais, charroi de

rutabagas... Huit hommes sont même intervenus ensemble pour la réparation des talus. Ces journaliers, peu payés, n'ont pas de travail régulier et vivent donc souvent misérablement sur l'ensemble de l'année.

Bientôt, le travail de la ferme va être facilité par le machinisme : le premier tracteur vers 1919, la première faucheuse à Pellan, chez Priser, en 1920. Les nombreux moteurs à essence permettent de scier du bois, broyer l'ajonc, pomper l'eau, traire les vaches, etc, avec bien moins de main-d'œuvre. Le second tracteur aurait été acheté vers 1935 par l'entrepreneur Omnès. Les machines remplacent les bras et trouvent leur place dans les fermes. De vieux Plabennecois racontaient que M. Donval, mécanicien à Plabennec, aurait vendu au début du XX^e siècle des centaines de faucheuses, lieuses et charrues, de quoi lui permettre d'acheter plusieurs fermes.

FÂCHERIES ET VACHERIES

à plabennec en 1883 !

Par Fanch Coant

En 1883-84, les lois laïques de Jules Ferry installent les instituteurs et institutrices publics dans les deux écoles communales de Plabennec, en remplacement des frères et sœurs catholiques en place depuis 20 ans. Le curé, M. Billon et ses vicaires royalistes partent en guerre contre eux et contre le maire républicain M. Le Breton. Tous les arguments sont bons :

- La nouvelle institutrice publique, un dimanche, accompagne à pieds ses pensionnaires filles au concours de chevaux organisé par M. Stears, le très riche industriel brestois, en sa propriété du Leuhan. L'initiative déplaît, au point que le journal « L'Océan », cléricale et royaliste, écrit que la place d'une institutrice « *qui se respecte et respecte ses élèves* » n'est pas dans un concours de juments poulinières.
- En réponse, un Plabennecois, sans doute M. Piron, qui se fait apostropher régulièrement par les vicaires dans la rue, demande dans le « *Laboureur* », journal républicain, s'il est convenable « *que les sœurs conduisent elles-mêmes leurs vaches au taureau et se font aider en cela par leurs petites pensionnaires* »

PE ANO 'PEUS ? QUEL EST TON NOM ?

Des noms de famille liés à la religion.

Texte Yvette Appéré – Dessin de Christian Bleinhant

« Pour quels motifs des termes liés aux différentes fonctions des clercs sont-ils devenus des patronymes, alors que le droit canonique interdit le mariage ? » (Albert Deshayes)

Si l'on peut admettre que certains noms de famille aient une relation avec certaines professions ecclésiastiques, il est difficile pour d'autres noms d'imaginer une transmission par filiation à cause du vœu de célibat des membres du clergé. Mais Jean-Christophe Cassard nous rappelle qu'au Moyen-Âge ce n'était pas respecté et nombre d'évêques et de prêtres étaient mariés ou vivaient en concubinage, et que c'était encore plus le cas dans l'église bretonne. Ainsi comment expliquer le lien qui unit les **Le Pape** au pape lui-même, sinon que c'était un surnom au départ. Le suit, dans la hiérarchie de l'église catholique, le nom de **Cardinal**, emprunté au français et attesté dans le Léon.

Le patronyme **Lescop**, du breton *an eskop* (évêque), pourrait selon Deshayes, tirer son origine du surnom d'un homme vêtu de violet, ou d'un domestique au service de l'évêque, ou encore d'un acteur de théâtre rendu célèbre par son rôle d'évêque.

Le chanoine, en breton **Chalony**, est un ecclésiastique faisant partie du chapitre d'une cathédrale, d'une collégiale ou d'une basilique.

Le chapelain, devenu le nom de personne **Chapalain**, est le prêtre chargé de dire la messe dans la chapelle d'une communauté religieuse, d'un château, d'un hôpital ou dans les camps de l'armée.

Belec, Bellec, correspond au breton *beleg* : prêtre. Mais on a peut-être surnommé ainsi un beau parleur, quelqu'un qui aimait « prêcher ».

L'église bretonne nommait un recteur dans chaque paroisse, en breton **Person**. Au canton on l'appelait *person kantoun*. Ailleurs en France on l'appelle le curé.



Avant de devenir prêtre, le novice devait suivre des études et devenait «clerc» lorsqu'il avait reçu la tonsure, soit **Kloareg** ou **Cloarec**, en breton.

An Abad, l'abbé, est un moine élu par ses pairs pour diriger un monastère ou une abbaye, mais il désigne aussi le prêtre. Il a donné le nom **Labat**. Le prieur est également le supérieur d'un monastère ou d'un prieuré et il a donné **Priol**.

Le moine, (ar) **Manac'h**, c'est le religieux qui reste enfermé dans le monastère. **Divanac'h** désigne le moine défroncé.

Le pèlerin, se dit *pec'hirin* en breton, d'où le nom de famille **Perhirin**.

Goasdoue, *gwasdoue*, est le serviteur de Dieu.

Certains noms de lieux liés à la religion expliquent également des patronymes. Le nom breton du calvaire, *Kalvar*, se retrouve dans le nom **Calvarin**. Le breton *Kloastr* vient du vieux français *cloistre*, et désigne une partie du monastère. Il apparaît dans le Léon sous le nom de famille **Cloître**.

Le nom breton du calvaire, *Kalvar*, se retrouve dans le nom **Calvarin**. Le breton *Kloastr* vient du vieux français *cloistre*, et désigne une partie du monastère. Il apparaît dans le Léon sous le nom de famille **Cloître**.

GUILLAUME LE BRETON :

un plabennecois à la cour de philippe auguste ⁽¹⁾

Par Louis Le Roux

De Philippe Auguste, hormis les spécialistes, ou bien on ne sait rien, ou bien on sait qu'il a gagné la bataille de Bouvines (en 1214, pour ceux qui ont la mémoire des chiffres). Et de fait, Philippe Auguste, roi de France de 1180 à 1223, a vaincu à Bouvines, près de Lille, une coalition de princes et chefs allemands, flamands, français, anglais, montée à l'initiative de Jean Sans Terre et menée par l'empereur Otton IV. Sa victoire lui a permis d'agrandir sensiblement son territoire et d'étendre son influence. Comme tous les rois, Philippe avait ses historiographes, d'abord

un certain Rigord dans ses chroniques *Gesta Philippi Augusti*, puis Guillaume le Breton qui a continué ces chroniques, puis rédigé une biographie du roi, *La Philippide*. De ce Guillaume le Breton (ou l'Armoricain), l'historien Arthur de la Borderie a écrit que « celui qui a écrit les Gestes du roi Philippe était archidiacre du Léon, de la paroisse de Ploabennoc [Plabennec], et fut ensuite évêque ». Pour André-Yves Bourgès il était probablement de Plabennec (et n'a sans doute pas été évêque). Il était né dans les années 1160, avait suivi des études à Mantes, avait accédé à la prêtrise, était parvenu jusque dans l'entourage du roi Philippe Auguste, lequel lui avait confié des missions (qu'il avait menées à bien) auprès du pape, était devenu chapelain du roi, puis son historiographe (« un clerc de haute volée » selon l'historien Jean-Christophe Cassard), et le précepteur d'un de ses fils. Présent à la bataille de Bouvines, il en a fait un récit détaillé. Ainsi donc il a vécu loin de son Léon natal une bonne partie de sa vie.

Cependant on note aussi sa présence auprès de l'évêque de Léon à la fin du XII^e siècle ; et il a entre autres relaté un événement troublant qui s'est passé en 1198 à Lesquélen :



Philippe Auguste à Bouvines

A cette époque, au fin fond de l'Armorique, dans le pays des Osismes, un démon s'introduisit dans le corps d'un chevalier pendant qu'il prenait place à la table d'un banquet et, lui imprimant des secousses violentes, parla ouvertement par sa bouche aux hommes présents. Mais lorsqu'un prêtre qui avait été appelé parvint à cette maison, dès qu'il entra le démon poussa de grands cris en disant que le livre que ce prêtre tenait en son sein était son plus grand tourment. C'était le livres des Exorcismes. Il disait aussi qu'il n'avait pas été envoyé pour ce chevalier-là, mais pour faire plus de mal dans les autres pays. Finalement, ayant été exorcisé, il se retira quelques jours après.

En ces temps les convulsions violentes provoquées par les crises d'épilepsie ne manquaient pas d'impressionner, et impuissants devant ces manifestations on ne pouvait que les attribuer au démon.

Par ailleurs, selon André-Yves Bourgès il est très plausible que ce Guillaume le Breton soit ; également l'auteur de la Vie de Saint Gouesnou, écrite à la fin du XII^e siècle.

(1) D'après André-Yves Bourgès, (spécialiste des Vies de Saints bretons), dans *Guillaume le Breton et l'hagiographie bretonne aux XII^e et XIII^e siècles* (consulté en ligne en mai 2021)

CATHERINE FEUNTEUN OU LE « RESTO DU COEUR »



Catherine et Marie Abiven devant la Maison Feunteun

Vêtue de son **sarrau** indémodable, coiffée de sa tresse de cheveux enroulée en un large chignon plat, Catherine recevait ses clients dans son bar-restaurant sans « chestoù, ni chiqué ! ».

En guise de pense-bête, des petits papiers étaient accrochés par des épingles à nourrice en haut de sa poitrine. « **Chez Catherine** », c'était la **maison pour tous**. Sans distinction, elle accueillait de la même façon « les prêtres, les communistes ou les gaullistes » disait-elle. Lors de son ouverture en 1949, les salles communales étaient rares. Le bistrot placé au cœur du bourg de Plouvien, face à l'église, était un lieu idéal de rencontre pour toute la population : réunions d'associations, assemblées générales, préparations de kermesse des deux écoles, repas des chasseurs, réunions électorales. On dit même que lors d'une campagne électorale, elle aurait suggéré à Monsieur De Poulpique, le candidat qui offrait un verre de vin aux hommes présents à sa réunion, de ne pas oublier les femmes en leur offrant une « bouchée de chocolat », ce qu'il fit sur-le-champ évidemment. Derrière son comptoir, elle a écouté, consolé, aidé, conseillé, avec la bonhomie qui

était la sienne. Pour les événements de la vie : baptême, communion, mariage ou enterrement, à Plouvien, après la mairie ou l'église il y avait **chez Feunteun**.

Toute sa vie Catherine connaîtra le travail en **boucherie** et en cuisine. Née en 1912, Catherine Le Ven a passé son enfance dans la boucherie de ses parents, au bourg de Gouesnou. D'un milieu assez aisé, de nature entreprenante, la famille a développé l'activité de commerçant en ouvrant des pas-de-porte dans les communes avoisinantes : Bourg-Blanc, Lannilis, puis Plouvien. C'est à Plouvien, dans l'une des boutiques de ses parents, qu'elle s'installe avec son mari dès l'année de son mariage, en 1932. Jean Feunteun, natif d'Elliant était lui aussi boucher, il était venu rejoindre son frère à la boucherie **Feunteun** de Guisseny. Le commerce de Plouvien était occupé par le couple Féroc, avec qui Catherine et son mari ont cohabité pendant plusieurs années, avant de prendre leur succession en 1949.

A 20 ans quand elle s'est mariée, Catherine était, paraît-il, timide. C'est pendant la guerre, au contact des réfugiés brestois qu'elle « s'est délurée » et qu'elle a appris à **rire**. Elle disait même qu'elle riait trop et que sûrement un jour elle serait punie. Elle aimait aussi chanter : Riquita était sa chanson fétiche. En réalité Catherine n'a pas toujours ri, car la guerre lui a aussi imposé sa part de malheur. Le 7 août 1944, lors du massacre de Pennguerec à Gouesnou, son frère de 23 ans est parmi les victimes, tandis que le même jour son père, 60 ans, qui se trouvait chez lui au bourg, voulut regarder par la lucarne pour voir ce qui se passait à l'extérieur. Il a été tué par un soldat allemand placé en haut du clocher de l'église.

Au début de son activité, Catherine servait une soupe aux enfants de l'école, puis aux ouvriers, comme par exemple aux électriciens lors de l'électrification de la commune dans les années 50. Il lui est même arrivé de les loger dans les chambres de leur maison pour ceux qui ne pouvaient pas rentrer chez eux le soir. Sa **générosité** n'avait pas de limite, ce qui a fait dire à son mari, un homme discret et calme : « Ici on se croirait à l'**Armée du salut** ! ». L'après-guerre est aussi l'époque de la **solidarité**. Les principales employées de Catherine seront des veuves de guerre : Tine, Lise, Soaz. Ses filles Anne et Marie-Louise se souviendront toujours du massacre du 8 août à Plouvien. Le père, Jean, étant prisonnier en Allemagne, Catherine a envoyé ses deux filles, accompagnées de Tine, à Forestic chez les parents Favé. Si le plaisir de dormir dans un lit clos a ravi

les petites filles, les nouvelles furent rudes le lendemain lorsqu'elles apprirent les noms des victimes de la tuerie. Le mari de Tine, avec qui elle était mariée depuis 6 mois seulement, en faisait partie. La carrière de Tine entamée en 1933 sera entièrement consacrée à la maison Feunteun.



Catherine devant son restaurant

Chez Catherine c'était aussi le **bureau d'aide sociale**. Elle connaissait des médecins à Brest. Il lui est arrivé de prendre elle-même les rendez-vous puis de prendre le car pour accompagner les malades jusqu'à Brest. Parfois c'était elle aussi qui payait la consultation pour les plus nécessiteux, ou alors si le médecin consultait gratis, elle le payait en charcuterie. Quand elle devinait la situation financière de certaines familles, elle savait se faire oublier au moment de la facturation : « on verra ça plus tard » disait-elle. Mais quand la même famille revient bien des années après demander d'organiser le mariage du même enfant, Catherine ne manquait pas d'humour : « il veut marier sa fille mais il a oublié de payer le repas de sa communion ».

Toujours prête à rendre service, c'est en 1951 qu'elle a commencé à proposer sa grande salle pour des **bals**. « Elle ne la louait pas, elle la prêtait », a-t-on souvent entendu dire. Il y avait « le bal de la classe » (ceux qui ont 20 ans dans l'année), le bal du pardon de Plouvien au mois de juillet (le seul en soirée), le bal du dimanche après-midi une semaine sur deux, en alternance avec celui du Cosmos au Bourg-Blanc. Mais mal lui en a pris car c'était sans compter avec le clergé qui, dans le Léon, « terre de prêtres », tenait encore à imposer son influence et sa morale religieuse : le bal était assimilé à la débauche et au diable. En bonne chrétienne, comme la majorité de la population à l'époque, Catherine allait tous les ans « faire ses Pâques » : se confesser et communier durant la période pascale. Nous sommes en 1954, et ce jour-

là, dans le confessionnal, le prêtre lui refuse l'absolution tant qu'elle ne lui promet pas d'arrêter les bals. Elle sort du confessionnal sans rien promettre, mais après une rapide réflexion elle y retourne demander au prêtre comment cela se passerait pour ses enfants. Celui-ci répond : « Vos enfants ne sont pas responsables de vos actes ». Mais dans l'église catholique, sans pardon de ses péchés il est impossible de communier, ce qui ressemble à une **excommunication**. Craignant toujours pour l'avenir de ses enfants, elle adresse une lettre à l'évêque et de sa plus belle écriture lui demande si une autre église pourrait quand même la recevoir, elle et sa famille. Elle reçut de l'évêque une réponse claire et précise sur l'influence néfaste des bals, mais rien sur sa demande : « *L'évêque de Quimper et de Léon fait procéder à l'enquête nécessaire, tout en étant convaincu de l'opportunité des mesures sages que prend Monsieur le Recteur pour la sauvegarde de la morale et du bon ordre, mesures que justifient et son zèle et le souci qu'il a du salut des âmes. Aucun prêtre ne peut admettre le bal, source de scandales et de perdition. Sont gravement coupables devant Dieu, les tenanciers de salle de danse qui favorisent la débauche et le dévergondage* ». Mais Catherine décide de ne rien changer dans ce qu'elle considérait être son gagne-pain et elle continue à cultiver sa jovialité et à en faire sa religion. Elle persiste toutefois à confier ses enfants aux écoles catholiques, et à aller à la messe, mais à Brest. Cependant, un

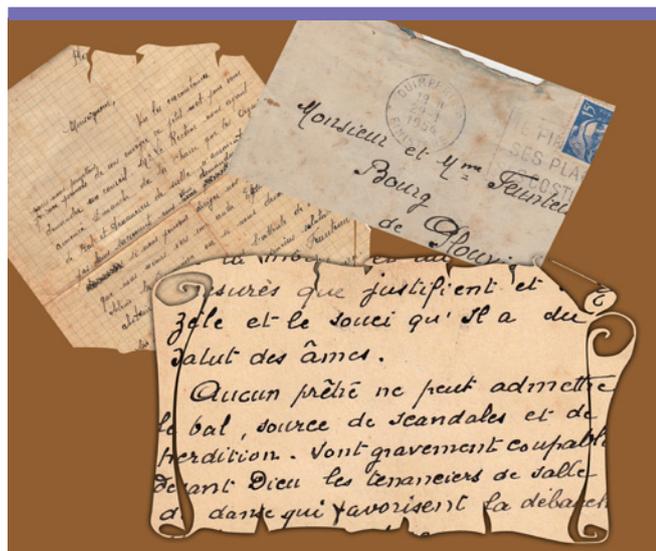


Bal chez Catherine

jour, alors que sa fille Anne se trouvait installée au premier rang dans la classe du cours ménager de l'école Sainte-Bernadette, cette dernière entend la religieuse lui intimer : « *Vous, la fille de la maison du diable, allez donc derrière* ». Quand elle est rentrée à la maison à midi et qu'elle a raconté l'histoire à son père, ce dernier, fou de colère, lui imposa de rester à la maison. Restant fidèle à ses convictions, Catherine continue de recevoir chez elle les prêtres qui veulent bien franchir la porte. Son fils Yvon se souvient d'avoir reçu avec sa mère, pour

un repas, une délégation d'une trentaine de prêtres, les missionnaires de Saint-Jacques en Guiclan. Chaque année elle n'hésitait pas à offrir ses services à la kermesse des écoles catholiques, à la chapelle Saint-Jaoua, en tenant avec ses employées le stand de frites. On dit aussi que le prêtre et directeur de l'école des garçons montait au clocher de l'église pour épier les mécréants qui venaient au bal. Mais Catherine n'en avait que faire et sans rancune ni parti pris elle offrait le repas de midi à un jeune prêtre qui venait de l'extérieur prêter main-forte aux animations du patronage.

Même si elle a toujours essayé de préserver ses enfants de ses soucis avec le clergé local, lors du mariage de ses deux aînés, la réponse du recteur fut sévère : il n'y aura pas de cloches pour les mariés à la sortie de l'église de Plouvien. Ils sont donc allés se marier ailleurs. Puis arriva le Concile Vatican II (1962-1965), l'Eglise s'ouvre enfin au monde moderne, et à l'émancipation de la population. C'est à cette époque que Catherine a vu arriver à Plouvien un nouveau recteur qui ne tarda pas à lever « l'excommunication ».



Lettre et réponse de l'évêque

La réputation du restaurant se fait bien sûr par des menus majoritairement à base de viande sortie de la même maison Feunteun : salaisons, boucherie, charcuterie. Le rôti de porc-frites, la langue de bœuf sauce madère pour les repas de fête, mais aussi le fameux **kig ha fars** avaient une place de choix sur la carte des menus. Parfois le lieu sauce normande est servi lors des mariages, mais l'approvisionnement en poisson frais était pour Catherine un exercice plus délicat. Un habitué, qui un jour déjeunait avec son équipe de travail, raconte avoir été témoin d'une scène qu'il n'est pas prêt d'oublier. La serveuse vint prendre la commande auprès d'un couple de clients de passage : « Si vous ne voulez pas de viande, nous pouvons vous proposer

du thon. Nous avons du thon rouge ou du thon blanc. » Étonnés d'un tel choix dans un petit restaurant local, le couple décide d'en profiter pour goûter les deux, et c'est ainsi qu'ils ont vu arriver leurs deux assiettes, dans la première, quelques pommes de terre entouraient la boîte de conserve ouverte contenant le thon à la sauce tomate et dans l'autre la boîte ouverte laissait entrevoir du thon à l'huile. Catherine, **simple et discrète**, ne tirait



Catherine et l'église

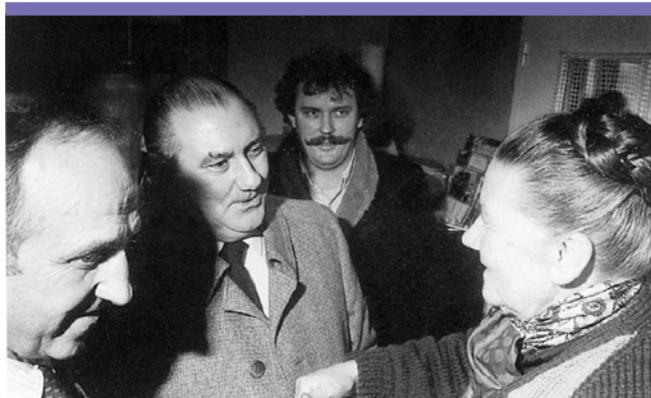
pas gloire d'avoir reçu un jour chez elle un ministre dans l'exercice de ses fonctions. Elle qui revendiquait sa neutralité politique, religieuse, sociale a eu le plaisir d'accueillir dans son restaurant en 1981, Anicet Le Pors, ministre communiste de Plouvien. Accompagné du directeur du journal « l'Humanité », Anicet a eu la fierté de faire connaître à ses acolytes le kig ha fars de Catherine qui n'hésita pas à ouvrir sa cuisine pour leur montrer les sacs et le pot de soupe dans lesquels elle faisait cuire son far. Lors des fêtes du Raden, Catherine recevait, à la **bonne franquette**, les vedettes invitées par le comité d'organisation présidé par Jo Bothorel. « Où est-ce qu'on va mettre Michèle Torr » demandait sa fille, de service ce jour-là. « Michèle Torr? Piou eo hounnez? (C'est qui celle-là?) ». Quelle ne fut pas sa surprise un autre jour, de trouver Serge Lama assis dans sa cuisine à déguster le vin rouge ordinaire qu'il préférait aux boissons prestigieuses. Sans manière, celui-ci ne se fit pas prier pour venir danser avec le public dans la salle de bal chez Catherine après son concert.

Travailleuse infatigable, Catherine, comme ses parents avant elle, n'hésitait pas à aller de l'avant et à investir. Elle avait pour projet une construction neuve, en pierres de taille, pour son restaurant et sa salle de bal. Mais la Safer (Société d'Aménagement Foncier et d'Établisse-

ment Rural). y a exercé son veto, la construction devant se faire sur un terrain agricole. Les pierres provenaient du manoir du Mézou, en démolition, et le nouvel établissement devait s'appeler « Le Manoir ». Catherine, toujours combattante, s'en alla chercher ailleurs, et c'est à Plouénan que « Le Manoir » vit le jour (sans les pierres de Plouvien). Avec son fils Yvon, dit le *Kanack*, (il n'a pourtant jamais mis les pieds en Nouvelle-Calédonie), elle faisait tous les jours la route pour rejoindre son nouveau lieu de travail, pendant que ses employées de confiance continuaient à Plouvien « à faire tourner la boutique ». Pendant 9 ans elle a développé ce restaurant de Plouénan, qui devint florissant : repas de baptêmes, communions, mariages. Dans la salle, combinée avec une piste de danse, on pouvait servir des centaines de repas pour un seul dimanche de communion. A l'époque, il n'était pas rare de voir des repas de mariage de plus de 200 invités, sans compter qu'il y avait le repas de midi, puis le bal de l'après-midi, le dîner et à nouveau le bal. Puis le destin en a décidé autrement. Catherine cessa l'activité de Plouénan en 1977, et revint dans son fief continuer, de façon plus raisonnable, son train-train quotidien : sept jours sur sept, 365 jours par an, la maison Feunteun a toujours ouvert ses portes, jusqu'à l'heure de la retraite en 1987.

De sa retraite elle gardera le souvenir d'un long et beau voyage. Invitée par les frères Justin, missionnaires à Haïti et accompagnée de Tine et Michelle sa petite-fille, elle a vécu l'aventure : voyage en avion et découverte d'un pays qui n'avait pas grand-chose de commun avec Plouvien. Là-bas, elle s'est fait conduire en jeep d'un presbytère à l'autre. Et dans ses bagages ce ne sont pas ses vêtements qui prenaient le plus de place, elle

y avait ajouté de quoi préparer un kig ha fars, y compris la viande qui ne pouvait provenir que de la maison Feunteun, et la crème de la SILL. Le seul souci a été de trouver la gamelle adéquate pour la préparation.



Catherine accueille le ministre plouviennois Anicet Le Pors (à G)

Catherine a connu les « gwenneg », les anciens francs, les nouveaux francs, mais pas les euros ni le 21^{ème} siècle. Elle est partie pour son dernier voyage en octobre 1999, elle avait 87 ans. Ce jour-là une Plouviennoise a dit : « j'y serais allée à pied, en car, à genoux... mais pour rien au monde je n'aurais raté son enterrement, elle nous a tellement dépannés ». Certains disent qu'il n'y a jamais eu autant de prêtres dans l'église de Plouvien que ce jour-là. A la télé on avait Coluche, l'humoriste et ses restos du cœur, à Plouvien c'était Catherine, l'humaniste au grand cœur. Femme libre, décomplexée, Catherine restera dans nos mémoires comme une figure charismatique qui a marqué l'histoire du 20^{ème} siècle à Plouvien.

MA GRAND-MÈRE CATHERINE

J'ai passé toutes mes vacances chez ma grand-mère Catherine à Plouvien et j'en garde un souvenir extraordinaire. Dès que j'ai eu mon permis de conduire, Mémé programait des petites sorties que nous faisons ensemble, et elle me disait qu'ainsi elle avait l'impression de partir en vacances. Mémé était ravie de partir une journée par-ci, par-là. Elle se vidait la tête et avait des idées de sorties toujours originales. Parfois nous allions voir des amis de sa jeunesse et ce dans toute la Bretagne. Je l'accompagnais aussi chez son pédicure, ou bien nous nous rendions chez des voyantes ou nous allions jouer au loto et tiercé. Un jour Mémé m'a dit qu'elle souhaitait revoir une ancienne Miss Finistère mais elle ne connaissait que son ancienne adresse. Nous nous sommes rendues dans le Sud Finis-

tère et avons frappé à de nombreuses portes pour savoir où cette dame résidait. Bref impossible de la retrouver, et je me rappelle encore de la déception de Mémé ce jour-là.

Mémé connaissait également de nombreux religieux et souvent nous allions leur rendre visite dans leurs maisons de retraite. Parfois Mémé jouait aux dominos avec eux. En 1981 j'ai eu la chance de l'accompagner en HAÏTI avec Tine Favé. Nous étions logées chez les pères missionnaires (dont Marcel, le frère de Tine). Mémé et Tine les connaissaient tous.

Je peux dire que j'ai eu une Grand-Mère aimante et originale.

Michèle

LE MOULIN DU PONT

à plabennec

Jean-Jacques Appéré – Fanch Coant

Situé dans la vallée de la rivière Mendy et appartenant à la famille Lavanant, le Moulin du Pont était un moulin important de Plabennec.



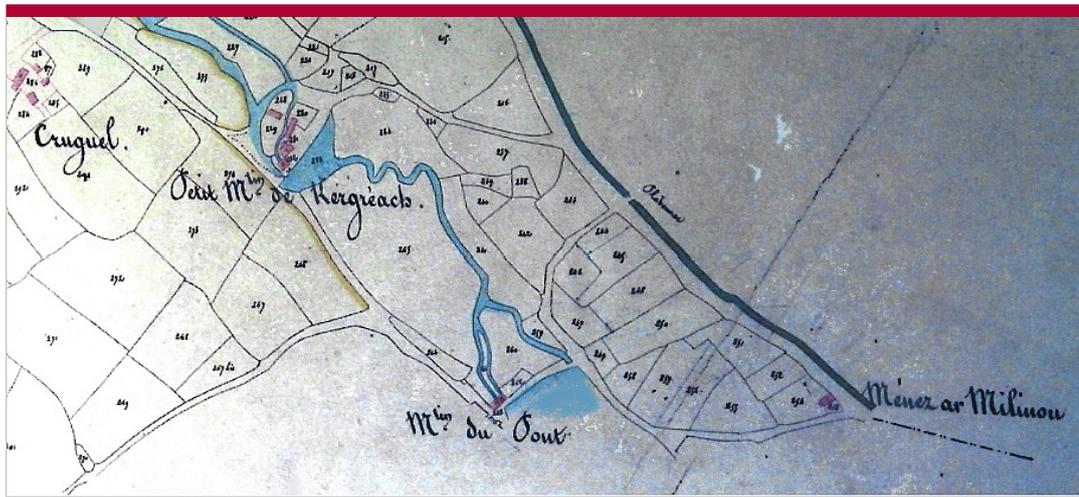
Photo de 1950 : Sur les côtés du petit étang on peut voir les maisons d'habitation des propriétaires et les imposants bâtiments de la minoterie. Le moulin a arrêté son activité en 1970. Les cylindres du moulin furent vendus au minotier Joseph de Penfeld

Photo de 1990 : Les bâtiments ont été rachetés en 1971 par M. Perrot pour y installer son entreprise de métallisation-sablage STS.



Photo de 2022 : La société STS a déménagé vers la zone artisanale de Penhoat en 1990. Le terrain a été racheté par la commune et les bâtiments, sans valeur patrimoniale, ont été détruits, laissant place à une zone verte dans le prolongement du lac de Kerveguen. Seul le petit étang et la vanne témoignent de l'activité passée.





Cadastre 1830 :
 Au moment de la révolution de 1789, il y avait aussi, 100 mètres en aval, le Petit Moulin de Kergreac'h, appelé ainsi car dépendant du manoir de Kergreac'h, situé plus bas que le cimetière actuel, zone sans ruisseau important. L'ensemble était propriété de M. de Lescoet. (la famille de Lescoet, très ai-

sée, a fait construire le château de Kerjean). Appelé aussi Milin Vian (le petit moulin), il possédait une couverture en chaume. Il était tenu en 1866 par Legall Jean Marie, aidé de 3 domestiques. Le tout brûla complètement en 1912, un petit garçon de 6 ans y ayant mis le feu en s'amusant. En 1925, la famille Déniel, de Kervillerm, envisagea d'y installer une dynamo pour fournir de l'électricité. Il se situait à peu près à l'emplacement actuel du pont en pierre au bout de la zone verte du Moulin du Pont. C'est aussi pour cela que la rue menant à la station d'épuration, sur l'autre rive, a été dénommée « rue de Vilin Vian ».

LE MOULIN DU PONT

Le moulin du pont pendant la guerre 39-45

Témoignage de Lizig Thomas, employée au moulin de 1938 à 1970.

Au début de la guerre, la vie au moulin était assez facile, raconte Lizig. Il y avait du grain à moudre et il était possible d'échanger du beurre contre le son avec les paysans locaux. Par contre les chevaux allemands étaient servis en premier pour l'avoine. Des gens de Brest venaient aussi se ravitailler en farine avec les tickets de rationnement. Le moulin employait cinq personnes, plus deux chauffeurs. Puis deux réfugiés belges sont arrivés à vélo et y ont travaillé également jusqu'à la fin de la guerre. Pendant cette période, le moulin a toujours eu de l'électricité. Les allemands n'y logeaient pas et Lizig se souvient que le soir ils pouvaient écouter Radio-Londres en compagnie des familles plabennecoises qui avaient quelqu'un outre-Manche et qui attendaient des nouvelles

Jusqu'à la libération les choses se passaient bien avec les allemands, mais un soir de Mai 1944 sept allemands sont venus attaquer le moulin parce qu'ils y avaient vu de la lumière depuis leur poste de guet dans le clocher. Ils ont mitraillé l'étang, ils ont tué le chien et ont cassé les volets pour entrer par les fenêtres. Les hommes du moulin furent capturés. Prévenus par téléphone par les femmes, les gendarmes et le Maire sont arrivés pour tenter de calmer les choses mais ils ont dû se coucher par terre pour ne pas être touchés par les tirs allemands. Finalement les hommes furent emmenés à la Kommandatur où ils ont épluché des pommes de terre jusqu'à 5 heures du matin, avant d'être libérés. Très longue nuit d'angoisse pour les gens du moulin !

LA MISÈRE

aux environs de Plabennec au XIX^e.

Par Fanch Coant

Les habitants de Plabennec, à travers les siècles, ont subi les mêmes avatars que leurs voisins bretons. Lorsque des refroidissements climatiques surviennent, il n'y a pas de privilégiés, lorsque la terrible peste atteint l'Europe, au 14^e siècle, un Breton sur trois y aurait perdu la vie ! Les guerres aus si sont dévastatrices. Après l'an 1500, les Bretons développent leur économie, leurs bateaux occupent la première place dans les ports de l'ouest de l'Europe, la culture du lin et du chanvre procure de grandes richesses, permettant d'ériger de superbes ensembles paroissiaux. Mais cette richesse ne ruisselle pas sur certaines catégories de la population. La misère est accentuée par le passage régulier de maladies, surtout le typhus qui, après 1741, frappe environ tous les dix ans, à l'arrivée de navires de la marine royale à Brest, faisant décroître la population de Plabennec de près de 400 habitants. Il y eut 210 morts à Plouvien en 1741. Parfois la famine touche aussi les petits paysans, des hivers très rigoureux ayant détruit leurs cultures.

A l'époque de la Révolution : Peu avant la Révolution de 1789, Monseigneur de la Marche, évêque du Léon, sensible à la misère, « rappelle aux riches que leur superflu est dû aux pauvres, qu'ils acquittent ainsi une de leurs plus indispensables obligations » (cité par l'Abbé L. Kerbiriou). En 1771, l'évêque fait faire une enquête auprès des curés de ses paroisses. Celui de Plouvien (3800 âmes avec Bourg-Blanc) juge que quelques fermes assez grandes « sont à

l'aise », les petites fermes ont « de la peine à vivre », les journaliers, qui se louent à la journée dans les bonnes fermes ont « beaucoup de peine à subsister et ne trouvent pas toujours de journées » pour se payer du pain. Même un tisserand travaillant tous les jours, au Drennec, ne gagne que 144 livres par an pour nourrir sa famille, quand le curé en gagne au moins 350. Quant aux mendiants, le recteur de Plouvien les estime au nombre de 200, « vieillards, infirmes, enfants, et d'autres qui sont fénéants ». Plabennec a aussi sa centaine de mendiants, mais le recteur ajoute que 120 familles, à la moindre calamité, se trouvent aussi dans la misère, sans mendier. Pour l'ensemble du Léon, un quart de la population est considérée nécessiteuse, dont la moitié mendie.

En 1812, la situation ne s'est pas améliorée, la mendicité dérange et la municipalité décide de la limiter : elle se fait alors par secteur de la commune, à un jour déterminé dans la semaine. Vingt ans plus tard, le choléra se propage à travers le Finistère et fait 8 morts à Plabennec. Selon l'évêque

de Quimper, Mgr de Poulpiquet de Brescanvel, « c'est la main de Dieu qui nous châtie ! ». La population subit son sort. Cette année-là, le nombre d'indigents n'est connu que pour les enfants. L'Etat vient de contraindre la commune à construire une école primaire pour les garçons. La classe a une centaine d'élèves, dont une cinquantaine ont des parents assez aisés pour payer une rétribution constituant le salaire du maître. La mairie participe aussi à la scolarisation de 50 indigents,



nombre qui chutera rapidement à une vingtaine, sur les 180 garçons recensés indigents et scolarisables.

La crise sociale de 1847. L'été 1846 a été extrêmement chaud, réduisant les récoltes. L'Etat développe une campagne nationale d'aides dont la commune de Plabennec veut profiter pour aider ses pauvres encore plus nombreux, car la situation devient catastrophique. Le nouveau maire, Jean Louis Moal, écrit qu'il a pu organiser un atelier de bienfaisance, pour permettre à ces hommes et enfants pauvres de survivre, en fournissant du travail à quelques dizaines d'entre eux, payés en pains de 3 livres. Le bureau de bienfaisance constate qu'il n'y a pas le budget pour permettre de satisfaire ces « huit cents pauvres qui tous les jours se répandent au bourg et dans les fermes pour recevoir la nourriture dont ils ont besoin ». Le 16 mai 1847, 422 personnes travaillent sur les chemins de la commune et ont le droit à 2,5 kg de pain et un petit secours en argent. « Ce peu est suffisant pour les empêcher de mourir de faim ». Les invalides, chiffrés par le maire à 365, ont le droit à un ½ kg de pain par jour. Leur état de santé doit être très médiocre, car le maire fait voter une subvention pour payer les visites d'un docteur brestois (il n'existe aucun médecin dans le canton !).

En plus de ces aides occasionnelles de la mairie, le bureau de bienfaisance offre chaque année aux plus déshérités plusieurs dizaines de paires de sabots, à l'entrée de l'hiver. Durant ce XIX^e siècle, les collectivités locales avaient aussi pour habitude d'offrir du pain aux pauvres lors des fêtes diverses et fêtes nationales... On peut comprendre que le pain ait gardé une haute valeur symbolique. En 1855, le maire de Plabennec déclare pendant le conseil municipal que le nombre « des indigents mendiants et de ceux qui, sans mendier, sont dans le besoin est en augmentation... pour une population de 3750 habitants, il existe 650 pauvres ne vivant que de charité. ». C'est énorme (17% !). Le problème est réel, mais peut-être exagéré. Le maire espère encore obtenir quelques aides « du gouvernement de sa Majesté Impériale » et permettre ainsi « d'assurer la subsistance d'un nombre considérable de pères de famille au moyen des travaux sur les chemins vicinaux ». L'année suivante, on comptabilise 110 femmes et 3 hommes mendiants. Ces femmes peuvent être veuves, handicapées, ou avec un mari parti aux armées pour plusieurs années... Et trouver un travail n'est pas facile. Si elles le peuvent, elles restent journalières jusqu'à 83 ans et plus, pour pouvoir survivre.

Etude sociale par le curé, en 1853. A la même époque, l'Eglise de Plabennec fait une étude fouillée de la population du bourg et des environs. Elle est reprise cent ans plus tard, en 1953, dans le Kannad (le bulletin paroissial). Deux mendiants sont notés au Penker, et une veuve Tanguy de 45 ans qui vit avec sa petite fille de 7 ans à Kroaz ar Zant, près de la mairie actuelle et connue sous le nom de « ar Glaskerez bara » (la chercheuse de pain). Une étude très intéressante sur Lanorven constate que peu de femmes, souvent veuves, atteignent les 60 ans, à cause « de nourriture insuffisante, de logement peu salubre, de mort précoce, de conditions de vie particulièrement pénibles. Très difficilement on trouvait un travail rémunérateur. ». Sur 18 familles du village, « dix étaient acculées à cette condition inhumaine (la mendicité), et pour améliorer un tel état de vie et faire régner la justice, il faudra des années ».

Réduction de la mendicité et création de lois sociales. Cette catégorie de population vivant dans la détresse devient gênante quand elle est trop visible. Certains rapportent que la foire de Gouesnou aurait été de belle qualité s'il n'y avait pas eu tous ces mendiants. En 1862, Gridel, un voyageur aisé, arrivant à l'Hôtel de France de Lesneven, observe que les halles sont une « véritable cour des miracles qui sert d'asile à une foule de malingreux couverts de guenilles ». Et la réglementation devient plus stricte. Le journal « la Dépêche de Brest », ancêtre du « Télégramme » fait savoir en 1887 que des hommes ont été condamnés à un mois de prison pour « vagabondage », ou à six mois pour « mendicité ». La mendicité est interdite à Plabennec en 1892. Mais la société prend de plus en plus en charge certains coûts : on ne verra plus le cas de ce jeune homme plabennecois désargenté, ayant eu la jambe écrasée par une meule de moulin, et qui plus d'un mois après n'avait toujours reçu aucun soin. En 1910 existait l'aide médicale gratuite aux indigents, concernant 190 personnes dans la commune de Plabennec, et l'assistance obligatoire aux vieillards et infirmes sans ressources. Puis vint l'assistance aux femmes en couche. A cette époque aussi, les habitants et les vicaires mettent en place à Plabennec les premières assurances, chevalines d'abord... et bien plus tard les indemnités chômage, la Sécurité sociale.... Toute une solidarité et des droits parfois durement acquis, certes pas parfaits mais qui permettent de mieux vivre, droits dont on use parfois sans penser qu'ils sont encore inexistant dans de nombreux pays.

LES COUREURS DU DIMANCHE

JOGGERIEN AR ZUL VINTIN

Par Louis Le Roux

Les événements de mai 1968 ont été pour la jeunesse de l'époque une source d'émancipation et de liberté. C'est dans les années 70-80 que les clubs de joggers ont fleuri, tels le CCCP et La Joie de Courir à Plabennec. Les jeunes ont troqué, le dimanche matin, leur tenue de messe (costume, jupe plissée et fichu) pour une tenue plus légère (short et basket). Après avoir délaissé la messe à l'église paroissiale pour la course à pied, la mythique course Saint-Pol-Morlaix est devenue leur « grand-messe annuelle », tout comme la course du Télégramme à Saint-Renan. Même si ce n'était pas toujours avec l'assentiment de leur mère ou grand-mère, telles Soaz ou Anastasi, les filles et les garçons prenaient plaisir à courir et battre la campagne en tenue légère. Si leur modèle local s'appelait François Person, leur but à eux était surtout de participer à la course et bien sûr à l'après-course. C'est dans ce contexte qu'a été écrit ce texte en breton.



- Ha gouzoud a rez, Anastasi, ar pezh am-eus gwelet bremañ o paseal dirak va zi ?
- 'Ran ket, penaos e rafen ? Med moarvad e lavari din, pa ne hellez ket dalher an dra-se evidoz da unan.
- Soñj 'ta, Anastasi, eur vandennad re yaouank, gwisket drol, o haloupad, me oar-me warlerc'h petra, berr war o zoull, me lavar dit.

- N'eo nemed an dra-se, Soaz ! Eur pezh kaer a dra ! Paotred ar CCCP eo, douetuz. O zammig tro a reont bep sul vintin.
- Paotred a lavarez te ! Ya, merhed i'e, eun tamm bragez berr ganto, ma n'eo ket eur vez !
- Eur short, Soaz ; ar hiz eo.
- Ar hiz, ar hiz... ha perag an diaoul e vehont o haloupad 'mod-se, beteg dialani ?
- Te oar, Soaz, e ranker abuzi an amzer vag. Pa blij de'eo galoupad, lesk ane'eo 'ta ! Lod zokenoh zo barreg awalh ha ne jomont ket da droidellad pa vez eur c'hross en eun tu bennag. Sell, mab Jean Person, set' a'e unan hag a zach enor da Blabenneg. Forz penaos e plij de'eo en em gaoud asamblez, gwelloc'h an dra-se eged klouki 'giz lonkerien zo, pe fumi drogaj, pe me oar-me. Ha pa vez echu o zoiad ganto, eur frapad marvailhad hag an anduilh-saucisson war an daol, n'eo ket an dra-se a raio poan d'eur galon zigor.
- Memestra, Anastasi, memez ar merhed, soñj 'ta !
- Ar merhed zo ken imoret hag ar baotred : semi-marathon ouzpenn 20 km, Soaz, e Montroulez, e Lesneven, er Vourh-Wenn, e kross an « Télégramme », peder eur orolach war'n ugent amañ e Kerveguen, nentra ne ra aon de'eo. Ha merhed zo ne houzañvont ket daou lur a re. « Ligne fil de fer », Soaz ! Setu eur frapad c'hwezi a ra vad de'eo.
- Goulskoude, gand ar pezh a glevan, eh en em houlenan hag amzer a gavont da vont d'an overenn.
- Pep hini e overenn, Soaz !
- O 'Toue 'lato i'e zur ! Selaou houmañ 'ta. Ma vije bet tregont vloaz yaouankoh, Anastasi, e kredan e vije eat d'ho heul.
- Klev 'ta Soaz. Emaon o soñjal mond bloaz 'zeu da Lokournan d'an « Télégramme », hag am-eus prenet eur short nevez.
- O Gwerhez Vari ! 'mañ troet ar bed war an tu eneb !

